

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE AU  
PROJET DE RELOCALISATION DE LA CONDUITE DU PONT D'ÉTAGEMENT DE L'AUTOROUTE DE LA  
CÔTE-DE-LIESSE (A-520) AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE CHOMEDEY (A-13)**

---

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0009](#), p. 19;
  - (ii) Pièce [B-0009](#), p. 5;
  - (iii) Pièce [B-0010](#), p. 2;
  - (iv) Pièce B-0006, p. 10 (document confidentiel);
  - (v) Pièce B-0006, Annexe 1, p. 1 (document confidentiel);
  - (vi) Pièce [B-0007](#), p. 12.

**Préambule :**

(i) « *En vue de permettre aux entrepreneurs de faire un choix éclairé sur la méthode sans tranchée à préconiser, il est fortement recommandé de mettre à leur disposition les échantillons de roc récupérés pour leur permettre de faire leur propre analyse des conditions du socle rocheux* ».

(ii) « *Les échantillons de sol prélevés dans les forages et n'ayant pas servi aux essais en laboratoire seront conservés jusqu'au mois d'août 2020. Après cette période, ils seront éliminés à moins d'avis contraire de la part d'Énergir* ».

(iii) Analyse financière détaillée : *Section D – Amortissement comptable et fiscal – Additions.*

(iv) Tableau présentant la répartition des coûts totaux du projet.

(v) Annexe 1 : Plages d'incertitudes reliées à chacune des activités du Projet.

(vi) Calendrier projeté – Finalisation des ententes contractuelles avec les entrepreneurs.

**Demandes :**

1.1 En tenant compte de la recommandation de SNC Lavalin (référence (i)), veuillez préciser si les échantillons de sol prélevés lors des forages ont été conservés (référence (ii)) afin de permettre les entrepreneurs d'effectuer leurs propres analyses.

1.2 Veuillez concilier les montants de *Frais de conduite* et de *Servitudes* présentés en référence (iii) avec les montants présentés en référence (iv), étant donné que les montants des *Servitudes* sont différents dans les deux références.

1.3 Veuillez commenter et détailler quels types de risques sont considérés dans chacune des activités du Projet (référence (v)), spécifiquement pour les activités *Services entrepreneurs* et *Servitudes*.

- 1.4 Veuillez fournir plus de détails concernant les ententes contractuelles avec les entrepreneurs en lien avec les divers travaux qui doivent être réalisés (référence (vi)). Veuillez indiquer si ce sont des offres fermes et si les contrats tiennent compte de coûts potentiels en lien avec la Covid-19.